

Lettre d'information COVID-19

Messieurs les parlementaires, Monsieur le président du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les présidents des Communautés d'agglomération et Communautés de communes, Mesdames et Messieurs les maires et Messieurs les présidents des Chambres consulaires

La perspective d'un prochain desserrement des mesures de freinage pourrait laisser penser qu'à nouveau tout est permis et que le pire serait derrière nous. Il n'en est rien. Dans le département de Loir-et-Cher, même si le taux d'incidence baisse sensiblement, le taux de positivité ne faiblit pas et surtout la pression sur le système hospitalier est particulièrement importante.

Dans la continuité de l'intensification de la campagne vaccinale en Loir-et-Cher, un nouveau centre de vaccination grande capacité va ouvrir à Vendôme. Ce centre sera situé sur le site de l'ancienne entreprise SATECNO (8 rue Marc Seguin) et ouvrira ses portes à compter du lundi 3 mai 2021. Il remplacera le centre de vaccination situé au Minotaure qui fermera ce soir. La capacité de vaccination de ce centre sera dans un premier temps de 4 200 vaccinations hebdomadaires et évoluera à la hausse dans les prochaines semaines.

Tous les efforts consentis jusqu'à présent vont produire leurs effets mais comme dans un marathon, les derniers kilomètres sont souvent les plus difficiles. Sachons rester patients, concentrés jusqu'au bout pour ne rien regretter après.

François PESNEAU, préfet de Loir-et-Cher

Situation COVID-19 au 29 avril 2021

(données non consolidées)

- > Taux d'incidence pour la Région Centre-Val de Loire : **272,4 / 100 000 hab.**
- > Taux d'incidence pour le Loir-et-Cher : **283,4 / 100 000 hab.**
- > Taux de positivité pour le Loir-et-Cher : **11,3 %**

Les données figurant dans cette lettre proviennent de l'ARS et de la CPAM. Vous pouvez consulter ces chiffres sur le site de l'ARS : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/covid-19-situation-et-informations-en-centre-val-de-loire>

	S13	S14	S15	S16
Nombre de tests	13 795	9 703	8 912	8 202
Nombre de tests positifs	1 094	903	952	929
Taux d'incidence (pour 100 000 hab.)	333,7	275,4	290,4	283,4
Taux de positivité	7,9 %	9,3 %	10,7 %	11,3

Suivi des cas

> Nombre de patients zéro entre le 23 et le 29/04 : **782**

> Nombre de cas contacts entre le 23 et le 29/04 : **1 491**

Source : CPAM de Loir-et-Cher

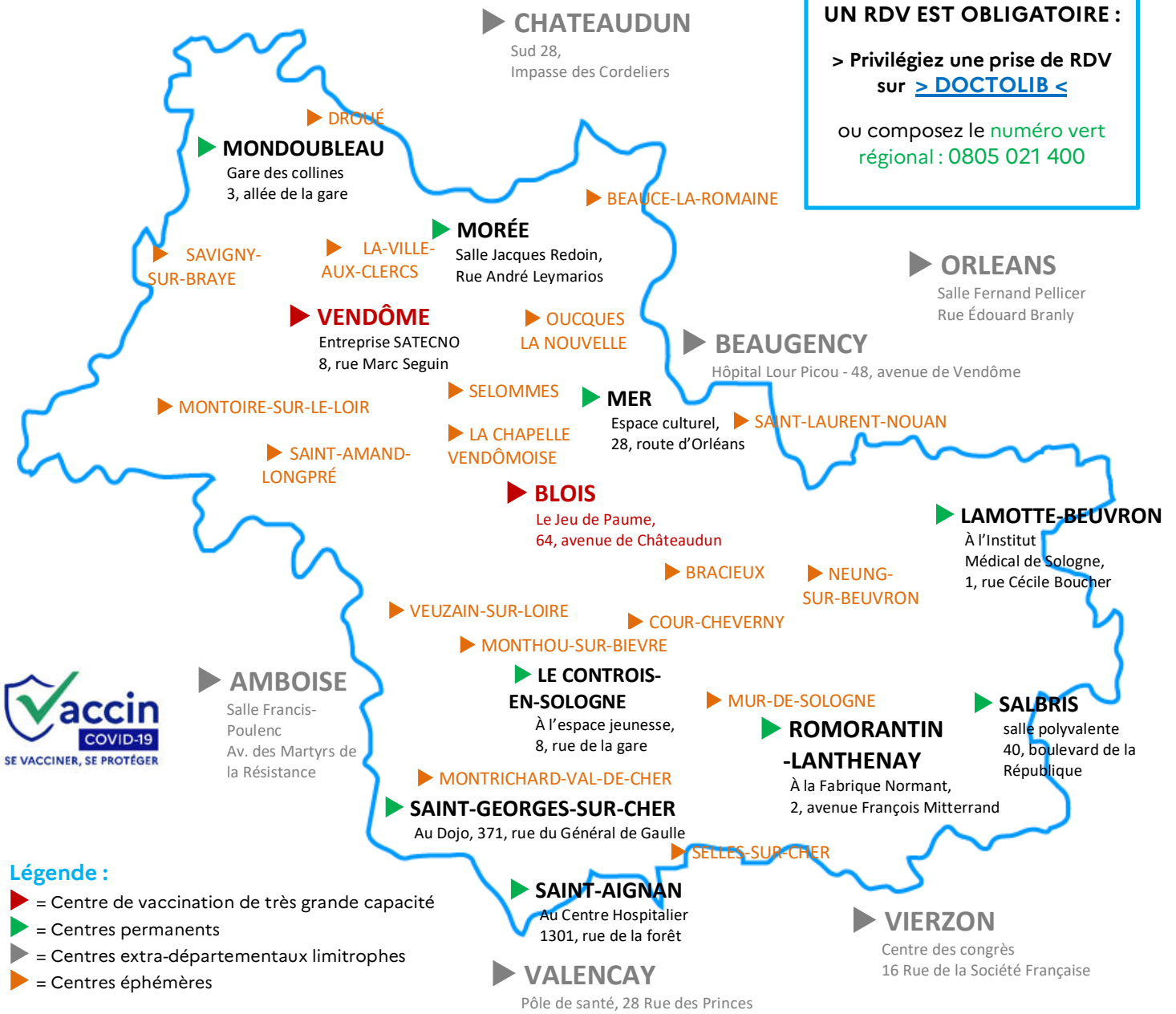
- > Nombre d'hospitalisations conventionnelles :
→ au 15/04 : **69** → au 22/04 : **79** → au 29/04 : **85**
- > Nombre de personnes en soins critiques :
→ au 15/04 : **20** → au 22/04 : **23** → au 29/04 : **17**
- > Nombre de décès total depuis le 01/09 : **363**
- > Nombre de première injection : **82 266**
- > Nombre de seconde injection : **33 799**

Source : SIVIC

PUBLICS PRIORITAIRES, UN RDV EST OBLIGATOIRE :

> Privilégiez une prise de RDV sur [DOCTOLIB](#) <

ou composez le **numéro vert régional** : 0805 021 400



Légende :

- ▶ = Centre de vaccination de très grande capacité
- ▶ = Centres permanents
- ▶ = Centres extra-départementaux limitrophes
- ▶ = Centres éphémères

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

3 mai ÉTAPE 1

- Couvre-feu maintenu
- Télétravail maintenu
- Statu quo sur les commerces
- Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4^e et 3^e
- Réouverture des lycées en demi-jauge
- Fin de l'attestation pour les déplacements en journée
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux

*Les réouvertures

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

9 juin ÉTAPE 3

- Couvre-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (pass sanitaire)
- Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

*Les réouvertures

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

19 mai ÉTAPE 2

- Couvre-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture* des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis 800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Réouverture* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs 800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

30 juin ÉTAPE 4

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.